

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un document d'aménagement et d'urbanisme qui permet d'organiser et de planifier le développement d'un territoire.

1-Le développement d'un territoire. Mais, c'est quoi un territoire?

Pour les gens de ma génération un territoire c'était la commune et le canton. Dans les années 60, aller au chef-lieu de canton avait un sens. C'était presque une expédition. De nos jours, pour les plus jeunes, face à la mobilité actuelle les frontières ont été repoussées. Il n'y a plus un territoire de référence mais des territoires. Au point que l'on ne sait plus très bien qui l'on est. Le territoire ne correspond plus au cadre de vie. D'où pour beaucoup de gens la recherche de repère. Le territoire n'est plus une identité. Dès lors la difficulté, c'est de trouver la bonne distance pour créer un territoire dans lequel la grande majorité de la population se reconnaisse. Habitant d'Agris, est-ce que je me reconnais à Villebois-Lavalette, à Confolens, à Hiersac?

Ce soir, nous nous interrogeons sur l'opportunité de créer un SCOT, un nouveau territoire alors que nous n'avons pas su préserver l'homogénéité des territoires existants.

De nos jours, quelle structure pouvons-nous appeler un territoire ? Un territoire doit avoir une âme, une identité forte. Je pense que la commune est un territoire et puis c'est tout. Il reste bien du travail pour que notre CDC devienne un territoire. Nous en avons conscience.

Le canton n'est plus un territoire depuis la création des CDC. Le canton a éclaté. Brie et Jauldes sont parties vers Braconne-Charente et Vilhonneur il y a peu de temps a oublié qu'elle est dans le canton de la Rochefoucauld et s'en est allée vers Montbron.

Le territoire du Pays Horte et Tardoire est entrain de voler en éclat. La CDC Vallée de l'Echelle a rejoint le SCOT de l'Angoumois à pas feutré. La CDC Seuil Charente-Périgord est sur le point de faire de même. Même des communes de notre CDC pourraient y être tentées. Et c'est naturel. Mais est-il si facile d'évoluer dans plusieurs familles à la fois? Comment trouver son identité dans ces conditions?

Rien n'est cohérent depuis des décennies et l'État encourage à continuer dans ce sens. Ce qui compte c'est le regroupement. Faites comme vous voulez mais regroupez-vous. On voit ce que cela donne. Même que depuis 2001, le Conseiller général de notre canton n'est pas membre de notre CDC. Nous marchons vraiment sur la tête.

Alors,OUI, il y a de quoi s'interroger. Pourquoi créer un SCOT, alors que nous avons déjà tant de mal à mener à bien une politique majoritaire communautaire, et toutes les difficultés à maintenir en l'état le Pays. Ce Pays qui nous permet de constater qu'entre La Rochefoucauld et Villebois-Lavalette, il y a tout un monde de différence. Comme il y a tout un monde entre la CDC Bandiat-Tardoire et le Syndicat Mixte de l'Angoumois à l'Ouest et notre CDC et la Communauté du Confolentais à l'Est.

Alors que nous avons des difficultés à balayer devant notre porte, j'ai bien du mal à imaginer que nous pourrions demain fixer les orientations générales de l'espace, les équilibres à maintenir entre zones à urbaniser, zones naturelles ou agricoles, fixer également les objectifs en matière d'équilibre social de l'habitat, de déplacements, d'équipements commerciaux ou d'espace à vocation économique à l'échelle d'un SCOT.

2-Avec qui notre CDC pourrait-elle bien faire un bout de chemin?

A l'Ouest, avec Angoulême et sa grande couronne, c'est l'évidence. Là où se trouve l'activité économique et l'emploi, c'est à dire la finance. Nous pourrions être tentés d'intégrer ce SCOT comme certains de nos partenaires du Pays.

Mais leur SCOT est quasiment bouclé. Les querelles entre Angoulême et Braconne-Charente pour l'extension de la Zone des Montagnes peut freiner notre ardeur. Nous pouvons douter que vue d'Angoulême le développement harmonieux de notre CDC soit prioritaire. Est-ce que le monde urbain et péri urbain peut vivre harmonieusement avec le monde rural?

A l'Est, rien de nouveau. Le développement économique et démographique y est faible. La CDC du Confolentais 26 communes, 13000 habitants. On ne connaît pas plus Confolens qu'actuellement Villebois-Lavalette. Quel dénominateur commun ou fil conducteur entre Ansac sur Vienne et Agris ? Je n'en vois pas.

Alors, il reste Chasseneuil, notre voisine, canton de St Claud et la CDC de Haute-Charente , 36 communes, 24 000 habitants , 5 cantons concernés: Cantons de Chabanais, Confolens-Sud, Mansle, Montembœuf et de Saint-Claud . Là aussi du vrai saucissonnage, où est la notion de territoire, d'identité? Et Montbron-Marthon avec Seuil Charente-Périgord.

3-Quel incidence le SCOT peut avoir sur ma commune

Le SCOT permet de construire une vision commune et partagée d'un territoire.

Par exemple:

- Il participe à l'élaboration des documents d'urbanisme des communes.
- Il donne un avis sur le projet de développement de la commune afin de répondre à des principes généraux communs.
- Il donne un avis sur l'implantation des commerces de moyenne et grande surface

Cela donne matière à réflexion.

4-Procédure

Il faudra créer un Syndicat pour élaborer le SCOT. Dans ce syndicat, comme à la CDC, les communes les plus peuplées seront les plus représentées et cela ne choquera personne ou si peu.

Il faudra faire un diagnostic à l'échelle du territoire, puis, élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et enfin établir le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Durée 3 ans environ. Quel coût, pour quel résultat?

Le syndicat viendra ensuite vous donner son avis sur le projet de développement de votre commune. Comme si lors de l'élaboration de votre P.L.U vous n'aviez pas fait assez de concession aux Personnes Publiques Associées (Chambres et services de l'État) pour en voir le bout.

Entre les transferts de compétence souhaités vers les CDC et les avis des divers syndicats, il y a matière à s'interroger sur le devenir des conseils municipaux.

Mais ainsi va le monde!

5-Conclusion

Comment dans de telles conditions créer un SCOT cohérent avec une vraie identité et une âme. Les cartes sont distribuées. J'ai bien peur qu'il soit tard pour atteindre cet objectif. Mais les challenges ne demandent qu'à être relevés.

Je proposerai 3 préalables:

1-Prenons le temps de trouver la bonne distance pour créer notre territoire dans lequel la grande majorité de la population se reconnaisse.

2-Prenons l'initiative de créer un Syndicat Mixte qui accueillera toutes les collectivités désireuses de coopérer dans un souci d'équité et de solidarité.

3-Que chaque commune arrive avec son P.L.U. Ce document est incontournable. Parce que comment imaginer avoir une vision d'un vaste territoire si l'on n'a même pas une vision de sa propre commune.

Parce que ce n'est pas au SCOT d'imposer sa vision de la commune à la commune.

Le SCOT doit proposer des principes généraux communs sur la base des P.L.U de chaque communes membres qui ont chacune leur âme et leur identité et qui dans la très grande majorité souhaite conserver leur âme et leur identité.

Ne dit-on pas que la diversité est une richesse ?